

Demande d'approbation des amendements à l'entente de 2009 portant sur la suspension temporaire des livraisons de la centrale de TCE

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **LUC DUBÉ**, chef Plans et cadre financier pour la demanderesse, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 13^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec affirme solennellement ce qui suit :

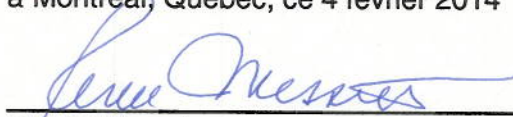
1. La présente demande d'approbation des amendements à l'entente de 2009 portant sur la suspension temporaire des livraisons de la centrale de TCE dans le présent dossier a été préparée en partie sous ma supervision et mon contrôle;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la section de la présente demande intitulée *Récupération annuelle des coûts de suspension* ;
3. Tous les faits allégués dans cette section de la demande d'autorisation sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, Québec, ce 4 février 2014



LUC DUBÉ

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal, Québec, ce 4 février 2014



Renée Messier

Commissaire à l'assermentation pour tous les
districts judiciaires du Québec

